

HANDBALL CLUB CAUDRY



PROCES VERBAL AG ORDINAIRE DIMANCHE 25 JUIN 2017

Membres du Conseil d'Administration :

Présents : Delphine Lobry, Sébastien Vasson, Daniel Claisse, Charlotte Basquin, Fabrice Lodato, Frédéric Majik, Blandine Lacombed, Nathalie Acthergal, Richard Chatelain, Gilbert Favrot, Jean Charles Samoes, Stéphane Carron, Jean Michel Carron

Excusés : Absents : Elisabeth Goetgueluck

Non excusés : Guillaume Bagouin

Personnalités présentes :

M Guy BRICOUT Député Maire de Caudry

M Frédéric BRICOUT Conseiller Délégué

M Alban BAJODEK Conseiller Municipal

Mme Marilyne GODIN : Conseillère Municipale

Mme Anne Sophie BOISSEAUX : Conseillère Départementale

QUORUM (20% des adhérents de + de 16 ans selon statuts) : Il était de 17 membres.

33 membres sont recensés en début de séance, l'Assemblée peut donc délibérer.

Le président Daniel CLAISSE souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes à l'AG.

Sébastien Vasson secrétaire, propose à l'Assemblée de voter le passé en bloc :
Vote : Adopté à l'unanimité

1) COMPTE RENDU AG 2016 : Adopté

2) RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE : Adopté

3) LE PASSE :

Sébastien Vasson propose à l'Assemblée de voter le passé en bloc : **Adopté**

➤ **Rapport Financier :**

- Question de M Alan Hurot : Pourquoi y a-t-il une différence de 6500€ par rapport à 2016 de la ligne Charges divers passant 11000€ à 18000€ ?
- Réponse : Cela est dû essentiellement aux achats d'équipements (tenue match + achats équipement boutique club sweat etc...) et outils de Communication (plaquette, panneau, stand parapluie...). La différence est compensée par les produits diverses en augmentation. Nous touchons du CNDS pour nos actions et nous devons donc investir pour justifier de cette subvention).

- Sébastien Vasson précise que bien que le résultat 2016 soit excédentaire de 542€, cela est dû essentiellement à une partie de la subvention 2015 (2850€) versée en 2016 et au versement de la participation au carnaval 1450€. Sans ces subventions, le résultat aurait été négatif d'environ 2800€. Cela correspond à un déficit cumulé depuis 3 saisons dû aux baisses consécutives de la subvention municipale. Le club a rencontré les élus à plusieurs reprises pour les alerter sur une situation financière qui va être de plus en plus difficile à tenir et qu'il est en attente d'un réajustement de la subvention à l'identique à 2013 soit 18000€

- Question : Pourquoi y a-t-il une baisse de 2300€ au niveau des produits de manifestation
- Réponse : Le président de la base de loisirs M Serge Warwicq a fait le choix de positionner des jeux en bois sur le 2^e terrain en sable, rendant donc par définition l'impossibilité de la pratique du Sandball. Ce qui explique cette baisse. Ceci étant vous pouvez remarquer que n'ayant plus cette manifestation, les charges manifestations ont baissées ce qui équilibre le résultat.

➤ **Rapport Technique : RAS**

➤ **Rapport Sportive : RAS**

➤ **Rapport Arbitrage : RAS**

➤ **Rapport Développement et Communication : RAS**

➤ **Rapport Conseil des sages : RAS**

Vote du passé dans sa globalité : Adopté

4) RÉCOMPENSES

M le Député ayant un agenda chargé, se propose de répondre aux questions.

- Sébastien VASSON : M le Député Maire, la trésorerie est un sujet préoccupant. Nous avons eu dernièrement une avance de 10000€ et je ne comprends pas à quoi cela correspond étant donné que nous n'en avons pas fait la demande ? Notre subvention globale est de 16522 € (13672 € de fonctionnement et 2850 € de niveau).
- Guy Bricout : Notre conseil va se réunir en date du 30 Juin prochain pour valider et étudier votre subvention et avons souhaité dans l'attente vous faire un versement de 10000€.

- Intervention d'Anne Sophie Boisseaux : Vous avez monté un dossier de demande de subvention concernant auprès du Département. Nous allons vous attribuer une subvention.

5) L'AVENIR

➤ **Projet Financier : Adopté**

➤ **Projet Technique : Adopté**

➤ **Projet Sportif :**

- Question de Jean Charles Samoës : Y aura-t-il une équipe -18G ? S'il n'y a pas d'équipe dans cette catégorie et que le club délivre une licence blanche permettant aux joueurs de jouer ailleurs, le club prendra t'il en charge les frais de déplacements.
- Réponse : Impossible à ce jour de répondre à la question, il faut attendre les retours des dossiers prévu au 5 Juillet. Pour les frais de déplacement la réponse est non.

- Question de Alan Hurot : il y aura une équipe B en seniors ?
- Réponse : Oui c'est le projet.

Adopté à l'unanimité

➤ **Projet Arbitrage : Adopté à l'unanimité**

➤ **Projet Développement et Communication : Adopté à l'unanimité**

➤ **Projet Conseil des Sages : Adopté à l'unanimité**

6) QUESTIONS DIVERSES.

Plus de questions. L'ordre du jour ayant été épuisé et n'ayant plus de questions, le président clôture l'Assemblée et invite les participants au pot de l'amitié.

Le rapporteur : Sébastien VASSON

Fait à Caudry le 27 Juin 2017

